



Possibles poursuites pour fausses déclarations

Par iderm, le 09/02/2010 à 10:04

Bonjour,
Par avance merci pour votre aide.
Il y a quelques temps ,pour obtenir des crédits revolving,de la part pour ne pas les nommer, Cofidis et Finaref, j'ai fait de fausses déclarations concernant ma situation professionnelle, mes revenus et mon endettement.
Je n'ai pas fourni de faux documents, genre fausse fiche de paie, juste rempli le formulaire de demande en mettant de fausses informations.
Aucun justificatifs ne m'a jamais été demandé.
Aujourd'hui je suis dans l'incapacité de rembourser ces crédits.
Je suis hébergé par un parent. Mon seul revenu l'allocation adulte handicapé, pas de biens ni d'économies. Cette situation était déjà celle-ci lors de la souscription des crédits.
Que va t il se passer, concrètement?
Mes créanciers risquent, dès qu'ils auront connaissance de ma situation réelle, de porter plainte contre moi.
Qu'en est il réellement, s'il vous plaît?
Sachant que mon dossier sera refusé par la commission de surendettement, je suis très inquiet pour la suite.
Cette situation insupportable a maintenant des répercussions sur ma santé. Je dois m'en sortir mais je ne sais comment.
Pourriez vous me renseigner, le plus complètement possible, s'il vous plaît, au sujet des futures actions de mes créanciers?
Merci